

Sports d'hiver



Lelex, comme les trois autres sites de la station Monts Jura, souffre du manque d'enneigement. LUCIEN FORTUNATI

«On scrute tous les jours les prévisions météo»

Le manque de neige plombe les stations de ski. Au Monts Jura, on estime à 80% la baisse de fréquentation par rapport à l'an passé

Céline Garcin

Triste panorama hier matin au sommet de la télécabine de Lélex, l'un des quatre sites de la station Monts Jura. Des remontées mécaniques à l'arrêt, des crêtes balayées par le vent qui ont retrouvé leur teintes d'automne, et des pisteurs démoralisés qui boivent des cafés dans un restaurant d'altitude totalement vide. «On n'avait plus vu la station comme cela depuis très longtemps, confient-ils à l'unisson. On scrute tous les jours les prévisions météo, on se demande quand la neige va enfin arriver.»

Sur les 26 pistes qu'abrite le domaine, seules deux sont actuellement ouvertes. «Et il n'y a pas de miracle, c'est grâce à la neige de culture», note Martine Nublat, chargée de communication de la station Monts Jura.

Si l'hiver 2014-2015 ne fait que commencer, les professionnels du ski savent déjà que ce sera une

saison difficile. «En général, si les week-ends de janvier sont bons, nous arrivons à compenser l'absence de neige à Noël qui est fréquente, confie Martine Nublat. Mais là, nous sommes déjà à mi-janvier... Même si nous réalisons une très bonne fin de saison, on ne rattrapera pas les pertes subies.»

Températures trop douces

A l'heure actuelle, la station estime à 80% la baisse de fréquentation observée depuis l'ouverture du domaine par rapport à l'année passée. «Il y a peu de personnes qui montent et, compte tenu du nombre limité de pistes ouvertes, nous sommes obligés de proposer

des tarifs adaptés», explique la chargée de communication.

Deux facteurs expliquent ce début de saison catastrophique: des précipitations neigeuses très faibles et des températures particulièrement douces. «Au-dessus de -2 degrés, les stations ne peuvent pas faire fonctionner les enneigeurs (ndlr: canons à neige)», souligne Laurent Reynaud, délégué général des domaines skiables de France.

Si les pertes sont importantes pour le domaine Monts Jura, il n'est toutefois pas le seul à souffrir cette année d'un enneigement déficitaire. En Haute-Savoie, de nombreuses stations ne peuvent toujours pas ouvrir la totalité de leurs

pistes. Selon les derniers chiffres de Domaines skiables de France – la chambre professionnelle des opérateurs des domaines skiables – les sites haut-savoyards observent une baisse de 10% du nombre de forfaits vendus par rapport aux quatre dernières années, et de 3% en comparaison avec l'année passée. «Les domaines de basse altitude sont évidemment les plus touchés», précise Laurent Reynaud.

Coupe d'Europe incertaine

Les prévisions météorologiques annoncent des précipitations et une baisse des températures pour la fin de la semaine. A Lélex, on croise les doigts. Les 26 et 27 janvier, la station doit accueillir la coupe d'Europe de ski alpin hommes. «On décidera mardi en fonction de l'enneigement si l'événement est maintenu ou non, confie Martine Nublat. Aujourd'hui, la coupe n'aurait pas lieu. Si on doit l'annuler, ce serait une catastrophe.» David Trembley, gérant du restaurant en haut des pistes La Catheline et directeur d'épreuve de la coupe, confirme: «Beaucoup de retombées économiques sont liées à cet événement.»

Et le personnel des remontées?

En raison du faible enneigement, la plupart des stations de ski de la région n'ouvrent qu'une partie de leur domaine. Beaucoup de remontées mécaniques sont par conséquent à l'arrêt. Que font alors les saisonniers embauchés pour surveiller ces installations? «Les stations peuvent demander à la préfecture d'enclencher le dispositif d'activité partielle», répond Laurent Reynaud, délégué général des Domaines skiables de France. L'Etat

s'engage alors à verser un dédommagement au salarié pour les heures durant lesquelles il ne travaille pas et les stations complètent cette somme.» Antoine Fatiga, secrétaire général de la CGT pour la région Rhône-Alpes, relève toutefois que «beaucoup de stations ne font pas la demande ou ne versent rien en plus de la part de l'Etat. De nombreux employés se retrouvent ainsi sans salaire.» C.G.

Salève



La neige se fait attendre, mais les organisateurs sont confiants.

Dimanche se tient la 14e édition de la fête nationale de la raquette, à la station supérieure du téléphérique du Salève. Au menu: des randonnées, des prestations de l'Ensemble genevois du cor des Alpes, etc. L'aller-retour en téléphérique sera à 6,30 euros (7,6 francs). M.P.

Divonne-Coppet Le bus s'offre une voie révolutionnaire

Première vaudoise, une voie bidirectionnelle réservée aux bus va être aménagée au centre d'une chaussée, entre la douane de Divonne et le carrefour de Bogis-Bossey. Longue de 750 m, elle sera délimitée par une ligne jaune permettant aux véhicules prioritaires de l'emprunter. Les bus de la ligne Divonne-Coppet ont actuellement une cadence à l'heure, mais le dispositif a été prévu pour fonctionner sans danger avec une cadence au quart d'heure. Y.M.

Portes-du-Soleil

50

Voilà maintenant cinquante ans que les stations suisses et françaises des Portes-du-Soleil travaillent main dans la main. Pour fêter ça, le domaine offre un rabais de 50% sur les forfaits Portes-du-Soleil le 17 janvier. La journée sera ponctuée de plusieurs rendez-vous festifs: un apéritif au sommet du Télésiège de Grand Conche en Suisse dès 11 h, puis une descente aux flambeaux à 16 h 30 et des feux d'artifice à 18 h du côté de Morzine. C.G.

Vallée de l'Arve Un fonds pour lutter contre la pollution de l'air

La Vallée de l'Arve est régulièrement confrontée à des pics de pollution de l'air. Au début de janvier, le taux de particules fines y atteignait 75 microgrammes/m³. Le Conseil général de Haute-Savoie a décidé lundi de verser 150 000 euros (180 000 francs) au Fonds air-bois. Mis en place en 2013, ce fonds octroie une aide de 1000 euros (1200 francs) à tout habitant de la Vallée de l'Arve qui souhaite remplacer son chauffage au bois antérieur à 2002 par un appareil plus performant. C.G.

La déduction du 3e pilier menacée

L'invité

Pierre Zumwald
Rentiers genevois



La suppression de la déduction fiscale du pilier 3a des frontaliers est-elle bientôt finie?

Le barème genevois actuel de l'impôt à la source permet en effet aux frontaliers qui sont soumis à cette forme de perception de déduire leurs éventuelles cotisations au pilier 3a ou leurs rachats dans le 2e pilier. Cette possibilité qui leur est offerte s'inscrit parfaitement dans la philosophie d'une bonne prévoyance, telle qu'elle est voulue par le législateur.

Le projet de loi fédérale sur la révision de l'imposition à la source du revenu de l'activité lucrative a été soumis à consultation l'année dernière. Il a pour objectif d'une part d'éliminer des inégalités de traitement entre les personnes soumises à l'imposition à la source et celles soumises à l'imposition ordinaire, d'autre part de garantir le respect des obligations internationales de la Suisse. Concrètement, sa mise en œuvre passera par l'adoption d'un barème unique qui tiendra déjà compte des déductions.

En clair, cela signifie qu'un frontalier qui travaille dans le canton de Genève ne pourra

plus déduire ses éventuelles cotisations au pilier 3a ou ses rachats dans le 2e pilier s'il est imposé à la source. Il pourra le faire uniquement s'il est soumis à la taxation ordinaire ultérieure ou s'il est considéré comme quasi-résident.

La partie n'est toutefois pas encore jouée puisque le Canton de Genève, dans la procédure de consultation, s'est prononcé avec d'autres cantons ou

«La prévoyance est une problématique à long terme»

organismes pour le maintien des corrections du barème afin de permettre, notamment, les déductions au titre de la prévoyance. Il en va de même pour le Groupement transfrontalier européen, qui se bat également sur d'autres aspects comme les critères applicables pour définir les quasi-résidents. Toutefois, indépendamment de ce qui sera mis en œuvre, n'oublions pas que la prévoyance est une problématique à long terme. Elle doit s'intégrer dans une réflexion individuelle d'ensemble que ne doit pas gommer le débat actuel sur la révision de l'imposition à la source.

Annemasse aura son Hôtel de police en 2019

Le futur établissement accueillera notamment la brigade opérationnelle mixte franco-genevoise

Qui a déjà mis les pieds au commissariat d'Annemasse n'aura pas manqué d'être surpris par la vétusté des locaux. C'est désormais acté, la ville aura un Hôtel de police flamboyant neuf dès 2019. Vendredi, les services préfectoraux ont annoncé que l'Etat débloquerait les crédits pour réaliser ledit bâtiment. Sachant que le budget triennal de l'Etat prévoit 15 millions d'euros d'études et travaux.

Dans un communiqué commun, le président PS de l'agglomération, Christian Dupessey, et la députée UMP Virginie DUBY-MULLER annoncent: «Ce nouvel Hôtel de police sera un réel atout pour l'agglomération d'Annemasse et pour la sécurité de ses habitants. Il permettra aux forces

de l'ordre d'exercer leur mission de protection de manière encore plus efficace.» Le concours d'architecture se tiendra en 2015. La construction débutera en 2017. La livraison est prévue début 2019.

L'Hôtel de police abritera les policiers de la sécurité publique, de la police aux frontières et la brigade opérationnelle mixte Mînerve. Née il y a dix mois, cette dernière est composée d'agents genevois et français travaillant ensemble sur la délinquance transfrontalière.

De son côté, une partie de l'agglomération d'Annemasse bénéficie d'un classement en zone de sécurité prioritaire depuis novembre 2012. Sur cette zone, qui regroupe 80% de la délinquance, les cambriolages sont passés de 328 en 2013 à 269 en 2014. Parmi lesquels 155 cambriolages d'habitations (contre 189 en 2013). Le taux des affaires solutionnées atteint 24,16 en 2014. Marie Prieur

Saute-frontières

La note ou l'addition?

Vous venez de terminer un bon repas au restaurant? Vient alors le moment douloureux de payer. Demanderez-vous la «note» ou «l'addition»? En France, on préfère la première. «La note», cela fait penser à un petit papier gribouillé qu'on laisse discrètement au coin de la table. La notion d'argent n'y est pas formellement évoquée. Les Suisses, eux, appellent un chat un chat! «L'addition», comme la somme de tous les prix des plats consommés. Assurément moins poétique, mais sans aucun doute bien plus explicite. C.G.

